BOUGER AUTREMENT

PAR / **Sonia TROADEC**

La mobilité durable est une des solutions permettant de lutter contre le changement climatique qui est déjà en marche. A la veille de la 21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21), nous avons pensé que cela méritait bien d'être évoqué.

L'impact des transports sur le climat

Le secteur des transports est fortement dépendant des énergies fossiles donc de ressources qui ne sont pas renouvelables. Il est aussi responsable à 27 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont à l'origine du changement climatique. Les principaux secteurs responsables de ces émissions en France sont : l'agriculture et la sylviculture (20 %), l'industrie (18 %) et l'habitat (14 %)[1]. Le secteur du transport se place donc en tête devant les autres. Voilà pourquoi, il est urgent de bouger autrement !

La mobilité durable: une alternative en faveur du climat

La mobilité durable se dessine comme LA solution à adopter pour s'engager concrètement. Elle permet de réduire les émissions de CO2 et la consommation d'énergies fossiles associée tout en assurant que se déplacer soit accessible à chacun.

Comment bouger autrement ?

Le covoiturage : plutôt que de rouler avec un ou plusieurs sièges inoccupés, certains conducteurs proposent de les troquer en vous emmenant avec eux moyennant un prix correspondant au partage des frais de trajets. Cela permet de diviser les frais de transports et les émissions de CO2. Selon le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour un trajet domicile-travail de 20 km, 2 conducteurs se relayant pour la conduite hebdomadairement réalisent une économie de 2100 euros par an.

NOUS POUVONS TOUS AGIR POUR RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR LE CLIMAT !

L'autopartage : il s'agit de la location de véhicules entre particuliers: un propriétaire de voiture offre ses services de location aux conducteurs. Vous pouvez donc ou proposer votre véhicule en location ou louer celui d'un autre utilisateur.

Le bus : pour un même trajet, il consomme 40% d'énergie en moins qu'une voiture (par passager).

Le train : un voyage en avion émet par exemple 10 fois plus de CO2 qu'un voyage en train sur le trajet Paris-Marseille.

Le vélo : a tout bon pour les déplacements de tous les jours ! Il offre un accès à une mobilité peu coûteuse et il est aussi bon pour la santé et l'environnement.

La marche : privilégiez la marche à pied pour les trajets courts. Pour information, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 30 minutes de marche chaque jour pour l'adulte et 60 minutes pour l'enfant pour rester en forme.

Calculez l'impact de vos déplacements

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) met à disposition une calculette éco-déplacements sur Internet qui permet de comparer les différents modes de transports, pour un déplacement type : http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/

Pour en savoir plus

Du 16 au 22 septembre 2015 aura lieu la Semaine européenne de mobilité durable. Trucs et astuces vous seront dévoilés. Pour savoir ce qui se passe là où vous êtes, consultez la carte des manifestations sur le site Internet : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Une-semaine-pour-bouger-autrement,40249.html

1/ Exposition changement climatique ADEME